

## Surveillante ou surveillant d'élèves

### Recrutement continu

### Banque de candidatures

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire de travail : À déterminer
- Date d'entrée en fonction : À déterminer
- Salaire horaire : De 20,55 \$ à 22,35 \$ selon la scolarité et l'expérience

#### AVANTAGES SOCIAUX\*

- 17 jours fériés, dont 10 jours pendant la période des Fêtes.
- Vacances annuelles intéressantes (jusqu'à 20 jours), plus les 17 fériées.
- Plusieurs congés spéciaux sans perte de salaire.
- Régime de retraite avantageux.
- Assurances collectives avantageuses.
- Conciliation travail vie personnelle.
- Programme d'aide aux employés.
- Programme de formation continue pour les employés.
- Possibilité d'avancement remarquable.

\*Certains avantages sociaux sont uniquement applicables lors de l'obtention d'un contrat de plus de 6 mois ou d'un poste régulier.

#### POUR POSER VOTRE CANDIDATURE

Lettre de présentation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes à l'adresse suivante : [info-soutien.srh@cspo.qc.ca](mailto:info-soutien.srh@cspo.qc.ca)

Veuillez noter que nous ne communiquerons qu'avec les candidates et candidats retenus.

Le centre de services scolaire s'étant doté du programme d'accès à l'égalité en emploi, invite les femmes, les membres des minorités ethniques et visibles, les autochtones ainsi que les personnes handicapées à s'identifier lors de l'envoi de leur candidature.

#### NATURE DU TRAVAIL

S'assurer du respect, par les élèves, de la politique d'encadrement de l'école concernant la discipline.

#### ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Notamment, la ou le titulaire exerce une surveillance dans l'établissement scolaire et ses dépendances pour s'assurer du respect des règlements et voir à la sécurité des élèves; effectue des rondes, donne des avertissements, note et signale les dérogations aux personnes désignées; accueille et dirige les élèves et les visiteurs; donne des explications concernant la réglementation; au besoin, donne son avis pour l'élaboration et l'évaluation des règlements; au besoin, peut exercer la surveillance des élèves lors des examens, dans un local de retenue ou de retrait et en classe lors d'absences momentanées d'une enseignante ou d'un enseignant; surveille les élèves à bord ou à l'arrivée et au départ des autobus scolaires.

En plus d'exercer une surveillance dans une cafétéria, elle ou il aide les élèves, qui le requièrent, à manger. Elle ou il peut aider certains élèves à s'habiller, à se déshabiller, et, le cas échéant, à se déplacer.

En collaboration avec le personnel enseignant et les membres des services complémentaires, elle ou il participe au déroulement et à la surveillance d'activités étudiantes. Elle ou il s'assure de la disponibilité du matériel et des accessoires nécessaires pour certaines activités.

Au besoin, elle ou il accomplit toute autre tâche connexe.

#### QUALIFICATIONS REQUISES

Être titulaire d'un diplôme de 5e année du secondaire ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente et avoir une (1) année d'expérience pertinente ayant permis d'acquérir une discipline personnelle, des notions générales de psychologie et des aptitudes sur le plan des relations humaines.